

De l'Église conciliaire à l'Église ultra conciliante

Publié le 8 février 2018
Abbé Pierre Barrère
18 minutes

Il est intéressant de faire un parallèle entre ce qui s'est passé récemment à Rome, et ce qui s'est passé au concile Vatican II. Même si les choses ne sont pas absolument identiques, elles sont très instructives.

Vatican II (1962-1965)

C'est certain, les pères qui ont participé au concile Vatican II n'étaient pas tous des modernistes, loin s'en faut. Il y avait parmi eux beaucoup de bons évêques, sérieux, compétents et désireux de propager partout la foi catholique dans toutes ses exigences et au prix de sacrifices nombreux. Il n'empêche, cette majorité s'est laissée influencer et entraîner pour ne pas dire manipuler, par des meneurs modernistes bien préparés qui avaient un tout autre but.

Ces modernistes n'attendaient, on le sait, que l'occasion d'un concile œcuménique pour mettre en œuvre leur redoutable tactique. **Le cardinal Billot** en particulier, l'a signalé avec d'autres dès 1923 au Pape **Pie XI** qui lui aussi évoquait alors la réunion d'un concile.

Le cardinal Billot disait en conclusion « *Ne doit-on pas craindre de voir le concile « manœuvré » par les pires ennemis de l'Église, les modernistes, qui s'apprêtent déjà, comme des indices certains le montrent, à profiter des États généraux de l'Église pour faire la révolution, un nouveau 1789* » (p.289 « **Marcel Lefebvre**, Une vie » Mgr Tissier de Mallerais)

Voilà pourquoi ce concile pastoral dont on vous parle si souvent dans les différentes revues et bulletins de **notre Fraternité**, dans le but d'éclairer et protéger votre foi, n'a pas et ne peut pas avoir l'autorité d'un concile infaillible comme **les autres conciles œcuméniques bien connus de l'histoire de l'Église**. Il est d'un genre à part, un troisième genre, pourrait-on dire. En effet il y a eu dans l'histoire :

1- les bons conciles : ils peuvent être généraux (œcuméniques) ou particuliers ; ex : Concile de Trente 1542-1563 ; les conciles de Tolède etc.

2- les mauvais conciles, non reconnus par l'Église ; ex : 2 Concile d'Éphèse - 449 (appelé brigandage d'Éphèse) ; le Concile in Trullo (691-692). etc.

3- et il y a le concile pastoral Vatican II. Sa caractéristique, inédite dans l'histoire de l'Église, est qu'il est tellement ambigu et confus dans ses textes que l'on constate à l'usage que c'est toujours le mauvais qui en est tiré.

Ce concile est donc très contestable, en lui-même et dans son application. Il a d'ailleurs été contesté principalement par notre fondateur Mgr Lefebvre et par **Mgr de Castro Mayer**. (cf livre « **J'accuse le Concile** » de Mgr Lefebvre).

Nous devons, à leur suite, continuer à le contester tant qu'il demeurera « la boussole » des dirigeants en place à Rome puisque **ses ravages continuent... en pire. C'est une question de foi**.

Ce n'est pas le nombre de 2500 évêques présents au Concile qui doit nous impressionner. Tous ces pères n'étaient pas pleinement unanimes dans les documents contradictoires qu'ils ont, de fait, signés. Bien souvent c'est par lassitude qu'ils l'ont fait et les meilleurs surtout voulaient en finir avec ses discussions interminables et alambiquées qui leur fatiguaient la tête : un vrai lavage de cerveau : ils en avaient assez. Marre !

Alors **Paul VI** signait des textes mal faits, sans cesse retouchés ; il sentait bien que tout devenait

incontrôlable et dans ce brouillard il ne voyait plus la piste et comment gérer l'atterrissage, il signait afin de mettre un terme. Les évêques disaient « *Cela ne peut pas être mauvais et puisque le pape le fait : alors je signe.* »

Ce fut un concile long et bâclé : bâclé parce que trop long dans des discussions volontairement confuses, avec une utilisation surabondante d'un vocabulaire imprécis et nouveau que seuls les experts (suspects de modernisme) maîtrisaient parfaitement. En aucune façon l'intelligence qui est faite pour le vrai et la clarté ne peut y trouver sa satisfaction pour des directives sûres.

Contrairement à ce que l'on veut nous faire admettre, ce concile pourra être remis en question du tout au tout par une autorité incontestable et décidée à mettre l'ordre catholique sans aucune autre considération, c'est-à-dire ne cherchant ni à plaire aux protestants, ni à plaire aux juifs ou aux musulmans ou aux **libéraux** et aux **francs-maçons**... etc.

Un futur successeur de Pierre aux idées nettes, à la tête bien vissée et qui ne fera pas les choses à moitié pourra envoyer promptement toutes ces décisions tortueuses dans la corbeille des ambiguïtés, dans la poubelle des erreurs ou dans la fosse nauséabonde des hérésies pour que tout cela rejoigne les autres inventions inspirées par Satan, « le père du mensonge ».

Ce jour viendra, vous pouvez en être persuadé car la Sainte Église ou plutôt celle qui en ce moment se prétend telle, ne pourra pas indéfiniment faire croire aux fidèles des inepties, surtout des inepties énormes condamnées de manière très officielles comme l'œcuménisme (toutes les religions peuvent donner le Salut) et **la liberté religieuse** (l'homme est libre de croire ou de ne pas croire et d'adopter la religion de son choix), **la nouvelle messe de Luther**, la renonciation théorique et pratique de la doctrine sociale de l'Église.

C'est justement parce que notre foi catholique est très précise et très affirmative sur beaucoup de points (même si par ailleurs elle est pleine de mystères) que la contestation de ces points par ses propres chefs ne peut être recevable par les simples catholiques : la trahison est trop visible.

Avis à ceux qui ont des doutes.

- Ceux qui doutent que ce point de vue soit objectif et qui disent que le concile Vatican II avec ses cinquante ans d'existence a désormais une autorité incontestable ;
- ceux qui pensent que ce concile doit s'inscrire nécessairement dans la Tradition de l'Église grâce à une habile interprétation qui doit décanter le bon grain de l'ivraie qui s'est glissée par mégarde ;
- ceux qui croient qu'il suffira de mettre en lumière cette sage et savante interprétation par « **une herméneutique de la continuité** » (encore une expression de professeur retors) pour dissiper les fumées médiatiques qui obscurcissent toujours et encore l'excellent et vrai Concile que l'on n'a pas encore découvert...je les invite à s'intéresser aux événements plus récents qui se sont passés à Rome avec l'approbation du pape François et le soutien de bon nombre de ses amis cardinaux et évêques.

Nous devons toujours garder comme base de raisonnement les fondamentaux de la foi et de la morale catholiques et ceux qui s'en écartent, fussent-ils « docteurs en Israël » ou « assis sur la chaire de Moïse » donc, apparemment, l'Église enseignante, ne peuvent avoir autorité pour nous imposer des nouveautés si criantes : « **Il vaut mieux obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.** »

Cinquante ans après Vatican II : comment après l'Église conciliaire est-on passé à une Église ultra conciliante ?

Ces événements sont intéressants en ce sens qu'ils nous éclairent toujours plus sur la méthode moderniste, méthode qui se perfectionne, il faut le reconnaître, car maintenant ils sont plus à l'aise

et plus rapides dans l'exécution de leurs plans. Leur façon de faire est très efficace pour instaurer une situation nouvelle, un climat nouveau dans l'Église. Ceci leur permettra d'aller par la suite encore beaucoup plus loin et de faire admettre des changements toujours plus audacieux qui dénaturent l'Église du Christ.

Mais pour ces modernistes il n'y a là rien d'anormal puisque l'Église doit être en perpétuelle mutation et même à la pointe de la nouveauté ou du progrès et, selon eux, c'est pour cela que le Christ l'a instituée.

Le pape **Pie IX** avait bien compris cette mentalité perverse quand il condamna la proposition suivante : « *Le pontife romain peut et doit se réconcilier et composer avec le progrès, le libéralisme et la culture moderne.* » (**Syllabus n°80**)

C'est vraiment une œuvre démoniaque à laquelle nous assistons. Encore une fois « **la révolution en chape et en tiare** » dont parlaient les francs-maçons au 19 siècle est plus que jamais en marche. Les baptisés suivent uniment les pasteurs imbibés des principes faux du libéralisme en croyant suivre le Christ lui-même et ce sont les papes conciliaires, les uns après les autres qui imposent une cadence de plus en plus vive, laissant derrière eux, au fur et à mesure de leur course, des pans entiers de la tradition. Les derniers événements jettent une lumière plus intense sur la réalité de ce « *mystère d'iniquité* » signalé par **saint Paul 2 thess. 2/7**.

Que s'est-il passé à Rome ?

Suite **aux deux synodes (2014-2015) sur la famille**, qui auraient dû servir normalement à fortifier la famille dans une fidélité plus grande à l'enseignement du Christ, en raison notamment des attaques de plus en plus violentes qu'elle subit dans la société civile, le pape a publié une exhortation apostolique **Amoris laetitia**, le 19 mars 2016, rendue publique en avril de la même année.

Cette exhortation, beaucoup le constatent, contient des principes qui détruisent la famille. Cela fait bientôt deux ans que ce document est sorti. Dès sa parution, il a très vite été interprété par les observateurs attentifs comme apportant un changement pastoral notable, surtout en ce qui concerne la question des divorcés remariés (adultères) puisque désormais ceux-ci, tout en vivant maritalement dans une seconde union, pourront communier comme les bons chrétiens qui s'efforcent de vivre en état de grâce.

En face de ce document il y a trois sortes d'attitudes de la part de la hiérarchie actuelle :

- **1.** ceux qui sont favorables et enthousiastes aux décisions du pape : ce n'est plus « l'apostasie silencieuse » évoquée par Jean-Paul II, c'est l'apostasie joyeuse.
- **2.** ceux qui sont contre et le font savoir avec plus ou moins d'énergie : cela va de la présentation polie de « dubia » ou « doutes » (restés sans réponse) jusqu'à des accusations respectueuses de propager des hérésies manifestes.
- **3.** ceux qui ne disent rien, du moins en public (c'est la grande majorité). Ceux-ci semblent ignorer le problème. Ils ne sont ni pour, ni contre, du moins de manière officielle. Ils ne semblent pas être perturbés plus que cela et sont dans une sorte d'incapacité de réagir.

Saint Paul nous dit pourtant : « *Ne vous y trompez pas : ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes... ne posséderont le Royaume de Dieu* » **1 Cor. 6-9/10**.

Comprenons-le : l'adultère est un péché mortel, le péché mortel interdit de communier sinon c'est un autre péché mortel plus grave que l'on commet et qui porte le nom de sacrilège. cf : **1 Cor. 11-29**. Il faut ajouter : **aucune autorité dans l'Église ne peut changer cela**. Du moins, pour ce dernier point, c'est ce que l'on pouvait croire avant l'arrivée des deux synodes, de l'exhortation « **Amoris lae-**

titia », chapitre 8, et des interprétations subséquentes voulues par le pape.

Le Christ a donné un enseignement suffisamment clair. Il a interdit le divorce que Moïse avait permis en le légiférant afin de limiter les abus les plus extrêmes. » *C'est à cause de la dureté de votre cœur* » que Moïse a autorisé le libelle de répudiation dira Jésus.

Mais le Christ a réinstauré le mariage dans sa perfection initiale et cela suppose qu'il donne aux baptisés toutes les grâces pour être fidèles. Cette restauration se fait lorsqu'il dit : « Moïse vous a dit....Moi je vous dis » : Il suffit de lire **St Matthieu ch 19 v.8-9** « *C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes ; mais, au commencement, il n'en était pas ainsi. Or je vous dis que quiconque renvoie sa femme, si ce n'est pour infidélité, et en épouse une autre, commet un adultère, et que celui qui épouse une femme renvoyée commet un adultère.* »

L'Église n'a jamais changé sur ce point, jusqu'à François.

On a l'impression que le pape François dans une audace démesurée enseigne : » *Jésus a dit ...mais moi je vous dis : dans certains cas les adultères peuvent mener une vie dans la grâce, donc ils peuvent communier et se confesser tout en continuant à vivre comme ils sont... etc.* »

C'est un autre Évangile, c'est sûr. En effet, pouvoir changer de femme ou de mari n'est-ce pas une bonne nouvelle ça ? Mais rappelons-nous saint Paul « *Si quelqu'un, fût-ce nous-même ou un ange du ciel vous annonçait un autre évangile que celui que vous avez reçu : qu'il soit anathème.* » **Gal. 1-9.**

Par quel artifice en est-on arrivé là ?

Tout cela a été rendu possible par l'application de leur méthode collégiale qui est de loin la plus perverse car généralement elle paralyse les réactions fortes des plus clairvoyants : chacun se sent obligé de suivre ce que la majorité a décidé à la fin des débats, surtout si l'autorité suprême approuve.

On peut aussi appeler cette méthode, la méthode Caïphe, puisque nous lisons : « *Alors les princes des prêtres et les anciens s'assemblèrent dans la cour du grand prêtre (Caïphe), et ils tinrent conseil pour se saisir de Jésus par ruse, et le faire mourir.* » Mt 24-3/4. Quand on a un sale coup à réaliser, il faut le faire « par ruse » c'est la meilleure façon d'y parvenir.

Voyons le déroulement de leur stratégie malicieuse en six points.

1- L'autorité (moderniste) veut arriver à un but « pas très catholique » : légitimer une seconde union et donner la possibilité aux adultères d'accéder à la communion. Elle s'entend avec des personnes capables de la soutenir, des modernistes dépourvus de scrupules et dont « la perversion de l'esprit » dont parle **saint Pie X** dans *Pascendi* (encyclique sur le modernisme) n'est plus à démontrer (ex : **cardinal Kasper, cardinal Schönborn** et autres)

2- L'autorité (moderniste) décide alors un concile (ou un synode : dans le cas qui nous occupe il y aura deux synodes) pour proposer un *aggiornamento* ou mise à jour de la doctrine sur la famille et répondre aux besoins de l'époque moderne. Eh oui, le concile Vatican II c'est vieux : aujourd'hui il y a d'autres besoins qui doivent être satisfaits pour le bien des hommes de ce temps.

3- Le jour du synode arrive et se déroule sur des plans modernistes : on propose des solutions nouvelles (mais pas si nouvelles que ça car elles ont déjà été appliquées abusivement contre l'autorité précédente : **Jean-Paul II** les avait interdites). Une résistance se dessine (ex : **cardinal Burke, Cardinal Caffara** : ce sont les anciens restés fidèles à Jean-Paul II et **Benoît XVI**). Il fallait s'y attendre. Les autorités modernistes en place repèrent les plus dangereux de ces opposants d'abord pour en prendre note. Elles commencent par les blâmer, puis les marginaliser et se réservent la possibilité de les éliminer par des sanctions au besoin.

4- À la fin du synode, le pape ou un de ses amis annonce officiellement que les échanges qui se sont déroulés ont jeté une lumière inédite (c'est une nouvelle Pentecôte et on ne manque pas de rappeler l'action tangible du Saint Esprit : d'ailleurs c'est l'année de la miséricorde : comme la Providence est

bonne !). À partir de là personne donc n'a le droit de contester ce que « l'assemblée ecclésiale » a décidé avec le pape pour le bien de tous : il faut se soumettre. Un document du pape sortira bientôt qui donnera les conclusions des débats (débats pipés d'un bout à l'autre) et donnera des directives.

5- Le document sort : c'est *Amoris laetitia* : ceux qui sont divorcés remariés sont exhortés à persévérer dans cette voie, à communier et vivre dans la paix leur seconde noce et les prêtres doivent les accompagner et tous les fidèles sont invités à se réjouir.

6- Les opposants sont stigmatisés comme des pharisiens sans cœur, des diviseurs orgueilleux et des ambitieux qui veulent faire parler d'eux ou encore des gens fermés par une formation dogmatique rigide, sclérosée, d'un autre âge.

Depuis Vatican II : un état de scandale permanent.

Les choses sont graves. Cela fait cinquante ans qu'il se passe des choses graves.

La tradition authentique, celle qui a été excommuniée, s'en offusque et s'en plaint souvent. C'est une preuve de sa santé : là où il y a réaction, là il y a encore la vie. Un cadavre ne réagit jamais en face des scandales et plus la foi est malade moins le scandale est perceptible.

Mais il faut tout de même faire un aveu, **il y a parfois une lassitude compréhensible à dénoncer les scandales propagés par Rome ou ailleurs**. Le doute peut s'installer. Est-ce la bonne façon de faire ? Est-ce qu'on n'en fait pas trop ? Pourtant si nous croyons que la FSSPX tient toujours haut et fier l'étendard de la vraie tradition c'est parce qu'à la différence des **ralliés**, elle pousse jusqu'au bout la logique de cette tradition et qu'elle ne se tait pas en face des erreurs : elle les dénonce et ne manque pas aussi de dénoncer ceux qui les colportent.

Mais il y a un danger réel. Ne risque-t-on pas de paraître de moins en moins crédible à force d'exercer ce rôle de censeur tous azimuts ? En le faisant ne donne-t-on pas l'impression que c'est là finalement notre « fonds de commerce » ? S'il fallait croire certaines critiques on finirait par se persuader que nous ne sommes friands que de cela - les scandales - afin de pouvoir en parler, nous distinguer et nous délecter de notre supériorité : « Seigneur je vous remercie de ne pas être comme le reste des hommes » disait le pharisien.

C'est faux nous ne nous délectons de rien et ceux qui ont l'impression du contraire se trompent. On peut juste faire une concession, il est vrai que parfois quand un bon argument extrêmement percutant démolit un sophisme ou une erreur, l'on peut ressentir une certaine satisfaction, la satisfaction du boxeur qui s'est bien battu contre un méchant agressif et qui l'a mis au tapis sans prendre une seule bosse. C'est humain, trop humain sans doute, mais ça ne va pas plus loin.

Mais il faut prendre note de cette critique qui nous est faite, car elle exerce une influence réelle sur beaucoup de personnes qui veulent la foi mais qui ne veulent pas entendre parler de conflits, notamment avec des hommes d'Église.

C'est une réaction naturelle mais qui manque de foi surnaturelle. Chacun aspire en lui-même à la tranquillité, à la paix, et à l'entente avec les autres : toujours se battre et jeter des dards contre ceci ou contre cela n'est-ce pas un signe de déséquilibre ?

Il faut répondre : ce serait vrai s'il s'agissait de broutilles mais ce n'est pas le cas. Ce que nous critiquons est désormais inscrit aux AAS (actes authentiques du Saint Siège) **et c'est, ni plus ni moins, l'acceptation du divorce catholique, de l'adultère et du sacrilège à répétition**

Conclusion

Ce qui s'est dit et décidé à Rome est très mauvais et la réaction de quelques-uns dans l'Église conciliaire est encore très faible en nombre (c'est évident) mais aussi en intensité. Ces résistants ne sont pas excommuniés de « **l'Église ultra conciliante** » du pape François qui est désormais en place.

Même s'ils ont des difficultés réelles, il est probable qu'ils ne le seront jamais. Jusqu'ici ils n'ont fait

que déclamer leur mécontentement et réclamer des corrections sans rien obtenir si ce n'est un mépris affiché. Ils supportent cela assez bien. C'est un bon début me direz-vous, certes, mais c'est peu. Il n'est pas sûr que la foi bien diminuée par cinquante ans de divagations modernistes soit assez forte chez eux pour réagir au-delà de quelques belles paroles et de beaux témoignages écrits.

Certes **c'est heureux qu'une poignée de notoriétés ecclésiastiques (cardinaux et évêques) réagissent et fassent un certain tapage pour avertir**, mais cette réaction ne porte que sur un point précis de la doctrine catholique à savoir le mariage et les erreurs collatérales. Tout ce qui a précédé, tout ce pour quoi Mgr Lefebvre a été sanctionné et qui n'était pas moins grave, loin de là, semble totalement ignoré de ces nouveaux réactionnaires. Ils ne voient plus. Reconnaître un schisme en ce qui concerne la FSSPX ne semble pas trop les gêner (cf : [intervention du cardinal Burke 15-07-2017](#)).

Un bandeau est sur leurs yeux. Il serait temps pour eux de revenir pour de bon à une tradition plus pure et plus libre du carcan moderniste de Vatican II. Ils font, en ce moment, à cause de la nouvelle pastorale sur le mariage, une petite expérience des déboires qu'a connus en son temps le fondateur d'Écône pour préserver, lui et Mgr Castro Mayer, tous les fondements de la foi.

Abbé Pierre Barrère, prêtre de la [Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X](#)

Sources : [Pelican n° 98](#) de janvier 2018